



BÜRSTNER

DISCOVER THE BETTER

B66 Fourgon aménagé

Tout équipés. Au juste prix.



Fiches techniques

Août 2026

CH 08/2026 AVIS SUR LA DISPONIBILITÉ DES COMPOSANTS INDIVIDUELS Nous nous réservons le droit d'adapter l'équipement et les options du véhicule en cas de pénurie de matériel en concertation avec votre partenaire commercial.

CH

Informations importantes	3
Tout équipé. À petit prix.	5
B66 Fourgons aménagés	10

Remarques importantes pour le choix de votre camping-car

Lors de l'achat d'un camping-car, van aménagé ou Urban Vehicle (ci-après : camping-car), le choix de l'implantation adaptée ainsi qu'un design attrayant sont particulièrement importants. Toutefois, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipements optionnels, accessoires et bagages – tout doit pouvoir trouver sa place.

Parallèlement, des limites légales et techniques encadrent la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour une masse déterminée qui ne doit pas être dépassée en circulation.

Les acheteurs de camping-cars sont donc confrontés à la question suivante :

Comment configurer mon véhicule afin d'y accueillir passagers, bagages et accessoires selon mes besoins, sans dépasser la masse maximale autorisée ?

Afin de vous aider dans cette décision, nous vous présentons ci-dessous quelques informations importantes pour le choix de votre véhicule au sein de notre gamme.

1. La masse en charge maximale techniquement admissible ...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Bürstner définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 3 500 kg, 4 400 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

Hauteur hors-tout (env. cm)	273 / 287 
Hauteur intérieure (env. cm)	190
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2830 (2689 jusqu'à 2972)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	295

2. La masse en ordre de marche ...

... se compose - pour simplifier - du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à + 5 %. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, Bürstner pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. Les Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus) ...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point

« Mentions légales ».

Transmission	Propulsion arrière
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4
Nombre de couchages de série / max.	2 - 4 ●
Dimensions lit arrière (env. cm)	195x72 185x76

4. Les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option ...

... sont une valeur définie par Burstner par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par Burstner soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait exceptionnellement révéler que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

Hauteur hors-tout (env. cm)	273 / 287 ●
Hauteur intérieure (env. cm)	190
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2830 (2689 jusqu'à 2972)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	295

5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets ...

Pack Confort Cellule

- Habillage des parois intérieures en tissu
- Stores plissés occultants cabine
- Moustiquaire de porte coulissante
- Transformation des lits jumeaux en grand couchage arrière
- Extension du plan de travail cuisine
- Baies à encadrement
- Batterie Lithium 100 Ah
- Eclairage indirect Led

SA-Code 725044
 Poids supplémentaire + 3 kg*
 Prix total du pack 5 255,-
 Votre avantage 2 240,-
Tarif

3 015,-

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

Tout équipés. Au juste prix.

Le B66 réunit le meilleur du confort, du design et de l'avantage prix dans une configuration clairement définie. Un équipement réfléchi, une réalisation haut de gamme et prêt pour partir immédiatement à l'aventure

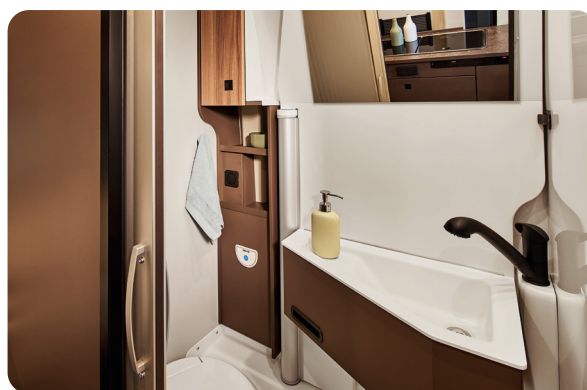
Un espace de vie généreux, des solutions de rangement intelligentes et un équipement de série complet vous permettent de vous sentir chez vous dès le premier instant. Techniquement fiable, visuellement affirmé et développé avec l'ambition de rendre les voyages plus simples.

Le B66 incarne un équipement maximal avec une clarté parfaitement maîtrisée. Ni superflu, ni compromis – uniquement l'essentiel pour la route.

Édition limitée. Exigence intemporelle.

Design intérieur 600 C

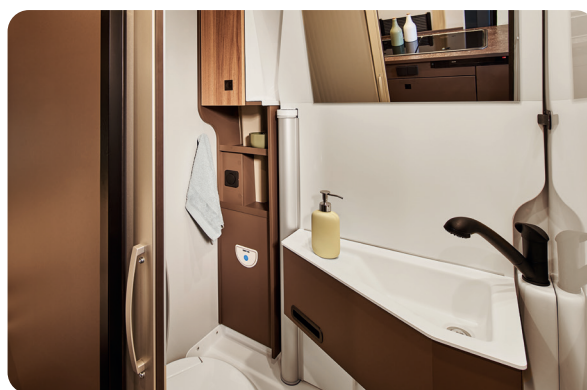
Individuel, haut de gamme, harmonisé.



 Les illustrations et descriptions figurant dans ce document peuvent présenter des équipements optionnels disponibles moyennant un supplément. Les images représentées peuvent différer de la réalité. Sous réserve de modifications de construction, d'équipement ou de contenu de la livraison.

Design intérieur 640 C

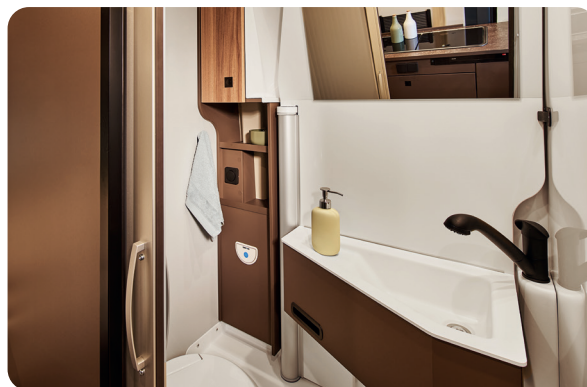
Individuel, haut de gamme, harmonisé.



 Les illustrations et descriptions figurant dans ce document peuvent présenter des équipements optionnels disponibles moyennant un supplément. Les images représentées peuvent différer de la réalité. Sous réserve de modifications de construction, d'équipement ou de contenu de la livraison.

Design intérieur 644 C

Individuel, haut de gamme, harmonisé.



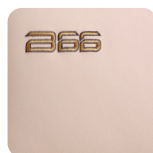
 Les illustrations et descriptions figurant dans ce document peuvent présenter des équipements optionnels disponibles moyennant un supplément. Les images représentées peuvent différer de la réalité. Sous réserve de modifications de construction, d'équipement ou de contenu de la livraison.

Selleries

Choisissez parmi trois designs de sellerie.



Chocolate



Crème



Stone

 Les illustrations et descriptions figurant dans ce document peuvent présenter des équipements optionnels disponibles moyennant un supplément. Les images représentées peuvent différer de la réalité. Sous réserve de modifications de construction, d'équipement ou de contenu de la livraison.

FIAT

B66 Fourgon aménagé

Tout équipés. Au juste prix.



 Les illustrations et descriptions figurant dans ce document peuvent présenter des équipements optionnels disponibles moyennant un supplément. Les images représentées peuvent différer de la réalité. Sous réserve de modifications de construction, d'équipement ou de contenu de la livraison.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



Prix Public TTC rendu concession	59 866,-	61 866,-	65 866,-
Longueur hors-tout (env. cm)	599	636	636
Largeur hors-tout (env. cm)	205	205	205
Hauteur hors-tout (env. cm)	265 ¹⁾ / 275 ○	265 ¹⁾ / 275 ○	265
Hauteur intérieure (env. cm)	190	190	190
Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)*	3500	3500	3500
Masse du véhicule en état de marche (kg) (+/-5%)*	2878 (2734 jusqu'à 3022)*	2973 (2824 jusqu'à 3122)*	3054 (2901 jusqu'à 3207)*
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg) (charge utile)*	280	178	97
Masse tractable maximale techniquement admissible (kg)	2500	2500	2500
Poids roulant total autorisé (env. kg)	6000	6000	6000
Empattement (env. mm)	4035	4035	4035
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4	4	4
Nombre de couchages de série / max.	2 - 5 ○	2 - 5 ○	4
Dimensions lit d'appoint dinette (env. cm)	180x80 ○	180x80 ○	—
Dimensions lit arrière (env. cm)	197x157-149	205x91-50 185x91	183x138-147
Dimensions lit de pavillon arrière (env. cm)	—	—	204x135-156
Dimensions couchage du lit toit relevable (env. cm)	209x143 ○	209x143 ○	—
Réfrigérateur (litres), compartiment congélation (litres)	84 (6)	84 (6)	138 (12)



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



	600 C	640 C	644 C
Réservoir eau propre (litres)	91	97	97
Réservoir eau propre durant la conduite (litres)	20	20	20
Réservoir eaux usées	90	90	90
Coffre à gaz pour	2x11kg	2x5kg	1x2,5kg
Motorisation			
Fiat Ducato Multijet 3 - 2,2l - 140 ch - Euro 6e - boîte automatique	●	●	●
Châssis Fiat			
ABS (système antiblocage des roues)	●	●	●
Alternateur renforcé 200 A	●	●	●
Assistance au freinage d'urgence avec détection des piétons	●	●	●
Assistance au maintien en ligne	●	●	●
Capteurs de pression des pneumatiques	●	●	●
Détecteur de somnolence	●	●	●
ESP avec ASR et Hill Holder	●	●	●
Feux antibrouillard avant	●	●	●
Feux de jour	●	●	●
Fix and Go Kit (à la place de la roue de secours)	●	●	●
Jantes aluminium 16"	●	●	●
Limiteur de vitesse intelligent (AIV)	●	●	●

● Équipement de série



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



Peinture extérieure - Gris Lanzarote	●	●	●
Pneus 4 saisons	●	●	●
Reconnaissance des panneaux de signalisation	●	●	●
Régulateur de vitesse Cruise Control	●	●	●
Réservoir diesel 60 litres	●	●	●
Start & Stop	●	●	●
Traction Plus	●	●	●
Volant en cuir	●	●	●
Cabine Fiat			
Airbags conducteur et passager	●	●	●
Climatisation manuelle en cabine	●	●	●
Habillage des sièges cabine assorti à la cellule	●	●	●
Porte-gobelets	●	●	●
Rétroviseurs électriques et dégivrants	●	●	●
Siège conducteur réglable en hauteur	●	●	●
Siège passager réglable en hauteur	●	●	●
Sièges cabine pivotants	●	●	●
Stores plissés occultants cabine	●	●	●
Tableau de bord Techno	●	●	●

● Équipement de série



En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



Équipement extérieur			
Baie coulissante arrière droite	—	—	●
Baie dans la salle de bain	—	—	●
Baie à encadrement arrière gauche	●	●	●
Baie à encadrement supplémentaire arrière droit	—	●	—
Baies à encadrement	●	●	●
Baies à encadrement sur portes arrières	●	●	—
Graphisme exclusif B66	●	●	●
Lanterneau 50 x 70 cm ²⁾	●	●	●
Lanterneau 40x40 espace nuit ²⁾	●	●	●
Lanterneau salle de bain ²⁾	●	●	●
Marchepied électrique, 700 mm	●	●	●
Moustiquaire de porte coulissante	●	●	●
Store extérieur anthracite - 3,75m	●	●	●
Habitation			
Banquette avec fixations Isofix	●	●	●
Dînette arrière transformable en couchage supplémentaire	—	—	●
Filet de protection du chargement	—	●	—
Lit de pavillon manuel au-dessus de la dînette	—	—	●

● Équipement de série — Non disponible



En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



Lit double arrière transversal avec sommiers à lattes amovibles	●	—	—
Lits jumeaux arrière avec sommiers rabattables	—	●	—
Marchepied intégré pour lit arrière	●	—	—
Matelas en mousse confort multi-zones	●	●	●
Mobilier B66	●	●	●
Table avec extension pivotante	●	●	—
Table sur colonne, rotative et amovible	—	—	●
Zone de rangement arrière avec oeilletons d'arrimage	●	●	●
Sanitaires			
Salle de bain Vario avec lavabo, douche et WC	●	●	●
WC Cassette	●	●	●
Cuisine			
Cuisine avec plaque de cuisson deux feux, évier et plaque de protection en verre	●	●	●
Extension du plan de travail	—	—	●
Rail de cuisine multifonctions	●	●	●
Réfrigérateur à compression 138 litres (dont 12 litres compartiment congélation)	—	—	●
Réfrigérateur à compression 84 litres (+6 litres compartiment congélation)	●	●	—
Installation électrique			
Batterie cellule AGM 95 Ah	●	●	●



*INFO

● Équipement de série — Non disponible

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.



Équipements de série B66 Fourgons aménagés

600 C

640 C

644 C



Booster 25A	●	●	●
Eclairage extérieur	●	●	●
Home Light	—	—	●
Prises 12 V / 230 V	●	●	●
Prises USB	●	●	●
Spots de lecture dans l'espace de vie et dans l'espace couchage	●	●	●
Station de chargement Home Light	—	—	●
Éclairage LED	●	●	●
Éclairage LED indirect en cellule	●	●	●
Éclairage indirect en cabine	●	●	●
Chauffage - climatisation / Installation gaz			
Chauffage diesel Combi 6D	—	—	●
Combiné chauffage / chauffe-eau Combi 4	●	●	—
Commande digitale CP Plus	●	●	●
Audio - Media			
Commandes radio au volant	●	●	●
Module Pioneer pour volant multifonctions	●	●	●
Pré-installation radio DAB et antenne dans le retroviseur extérieur	●	●	●
Station multimédia 7" avec caméra de recul	●	●	●

● Équipement de série — Non disponible



*INFO

En ce qui concerne la masse en ordre de marche indiquée, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des Poids défini par le constructeur pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire. Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Accessoires

		Tarif CHF ^{a)}	Poids supplémentaire* (kg)	600 C	640 C	644 C
Equipement extérieur						
799657	Toit relevable avec couchage couleur lanzarote	6 650,-	150	o	o	—
Habitation						
790176	Dînette transformable en couchage additionnel	470,-	16	o	o	—
714012	Sellerie cuir B66 - Chocolate		0	o	o	o
714006	Sellerie cuir B66 - Crème		0	o	o	o
714011	Sellerie cuir B66 - Stone		0	o	o	o
Chauffage - climatisation / Installation gaz						
793897_1	Chauffage diesel/électrique Combi 6 DE	1 260,-	3	o	o	—
793897_2	Chauffage diesel/électrique Combi 6 DE ³⁾	670,-	1	—	—	o

o Équipement en option — Non disponible



* INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Bürstner définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page.

Informations utiles

Toute modification apportée à l'équipement monté usine de votre véhicule peut vous mettre en non-conformité avec la loi.

- Merci de respecter la réglementation en vigueur pour assurer une conduite responsable et sûre de votre véhicule
- Assurez-vous de posséder le permis de conduire nécessaire pour conduire votre camping-car.
- Merci de respecter obligatoirement la masse maximale en charge techniquement admissible de votre véhicule.
- Veuillez noter que si vous modifiez (montez / diminuez) le poids total techniquement admissible, la charge de la remorque peut également changer.
- Respectez la charge de chaque essieu et assurez-vous de la bonne répartition de la charge par rapport à l'essieu et sa capacité de charge.
- Le montage d'équipement sur le toit (ex: antenne satellite...) peut entraîner une augmentation de la hauteur hors-tout du véhicule.
- Selon le modèle choisi, des restrictions quant aux possibilités de montage d'accessoires sur le toit peuvent être appliquées.
- Les caractéristiques techniques contenues dans ce document sont celles disponibles au moment de l'impression. Malgré un contrôle approfondi, nous ne sommes pas responsables d'éventuelles erreurs d'impression. Le constructeur se réserve le droit d'émettre des modifications techniques, de construction ou d'équipement.
- Nous nous réservons le droit de modifier des pièces, des coloris ou de moduler les livraisons d'accessoires à tout moment, et sans l'annoncer publiquement, sans porter atteinte aux caractéristiques essentielles des modèles décrits et représentés par des illustrations, si nous jugeons ces modifications indispensables à la perfection de nos produits, à l'amélioration de leur conception pour des raisons d'ordre technique ou commercial.
- Avant toute transaction, merci de vous informer auprès de votre concessionnaire Bürstner des éventuelles modifications ayant pu être opérées sur le produit entre la date de signature du contrat de vente et celle de l'impression du présent document.
- Tous les prix d'équipement indiqués sont ceux pratiqués dans le cadre d'un montage des accessoires en usine au moment du passage en chaîne du véhicule.
- Montage ultérieur de tête d'attelage, porte moto ou suspension uniquement possible avec accord écrit du constructeur.
- En cas de montage d'équipement(s) supplémentaire(s), le poids à vide du camping-car augmente et par conséquent entraîne une diminution de la charge utile.
- Pour toute option montée hors chaîne de montage, les frais réels seront facturés (pièces et main d'œuvre).
- Les caractéristiques et dimensions mentionnées dans ce document sont indicatives.
- Merci de noter qu'en fonction du véhicule, certaines combinaisons d'accessoires de toit ne sont pas possibles.
- Nous ne sommes pas responsables des modifications pouvant être apportées par nos fournisseurs, ni des erreurs typographiques survenues lors de l'édition des documents.
- Toute reproduction de texte ou de document, même partielle, est interdite.

Avis juridiques sur les informations relatives aux poids

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Bürstner sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore : masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la masse en état de marche du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est important de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une valeur standard déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries. Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2 850 kg
- Tolérance légalement admissible de $\pm 5\%$: 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche : 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Bürstner déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Bürstner par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 \times 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi : équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement optionnelles non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en

option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de $\pm 5\%$ est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option (voir ci-dessus n° 4) et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$ Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à 10 kg * (4 + 6) = 100 kg.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
 – 2 850 kg masse en ordre de marche
 – 3*75 kg masse des passagers
 – 100 kg capacité de charge minimale
 = 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
 – 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
 – 3*75 kg masse des passagers
 – 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
 = 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Bürstner réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Bürstner, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Bürstner procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette

valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

- 3 500 kg masse maximale techniquement admissible
- 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
- 3*75 kg masse des passagers
- 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
- = 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule. Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

DE - Es handelt sich um eine unverbindliche Preisempfehlung in EUR, die auf den deutschen Verkaufspreisen basiert. Preise in anderen Ländern können aufgrund der Währungsumrechnung, länderspezifischer Ausstattungen, Mehrwertsteuer, Gebühren, Transportkosten und Einfuhrzölle abweichen. Ihr Handelspartner informiert Sie gerne über die für Ihr Land geltende Preise, Steuern und Gebühren. Die Angaben über Preise entsprechen den zum Zeitpunkt der Drucklegung vorhandenen Kenntnissen. Alle Preisangaben sind unverbindliche Preisempfehlungen ab Herstellerwerk zzgl. Zulassungsdokumente und Gasabnahme 140,- EUR. Mit Erscheinen dieser Preisliste verlieren alle vorhergehenden Preise ihre Gültigkeit. Gültig für Lieferungen ab 01.08.2025. Preise abhängig vom Lieferdatum. Die Preise enthalten die derzeit gültige gesetzliche Mehrwertsteuer in Höhe von 19% und unterliegen einer Anpassung bei Steuersatzänderungen. Irrtümer, Druckfehler und Änderungen bleiben vorbehalten. Alle Angaben basieren auf den Merkmalen des deutschen Marktes.

▲ Standardkonfiguration

Zur Sicherstellung transparenter Preis- und Lieferinformationen führt Bürstner bestimmte Ausstattungen als Bestandteil der Standardproduktion (Standardkonfiguration). Diese sind im ausgewiesenen Preis der Standardkonfiguration bereits enthalten. Abweichungen sind als Sonderkonfiguration möglich; aufgrund begrenzter Kapazitäten können sich die Lieferzeiten deutlich verlängern.

NOTES

¹ La hauteur hors-tout du véhicule peut varier selon les équipements (ex. toit relevable, antenne satellite, etc...).

² Impossible avec toit relevable.

³ Base Combi 6 D.

* Vous retrouverez plus d'informations sur les poids dans les "Informations Utiles"

CH - Prix recommandés, sans engagement, basés sur les tarifs valables pour la France métropolitaine. Les prix dans d'autres pays peuvent différer en raison de la devise, de la TVA, des taxes et des droits d'importation

propres à chaque pays. Par conséquent, veuillez contacter votre concessionnaire agréé pour connaître les prix en vigueur dans votre pays.

Mentions légales
Éditeur
Bürstner GmbH & Co. KG
Weststrasse 33 | D-77694
Kehl
info@buerstner.com
www.buerstner.com



BÜRSTNER